

Appel des femmes de Belgique aux femmes des pays neutres : lettre ouverte

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 59

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Très obligeamment prévenue par M. le Chef du Département des Cultes, l'Union Féministe avait pris ses mesures pour que les femmes ne laissent pas passer inaperçue cette première occasion de faire usage de leur droit. La propagande a été facilitée à Bôle par l'existence du groupe suffragiste de Colombier-Bôle, et à Cortaillod par la présence de membres de l'U. F. de Neuchâtel. A Butttes, c'est le pasteur lui-même qui a réuni les femmes pour les initier à leurs nouvelles fonctions.

Nous avons eu la joie de constater que la participation des femmes au scrutin a été remarquablement forte. A Butttes elle a été de $\frac{1}{3}$ des votants; à Cortaillod, de 87 sur 191, et même, à Bôle, de 32 sur 58. Sauf, semble-t-il, à Butttes, les femmes n'ont pas présenté de candidat particulier. Elles se sont, d'ailleurs, montrées moins timides qu'on n'aurait pu le penser, et même celles qui n'avaient jamais songé à revendiquer le droit de vote ont paru tout heureuses de pouvoir l'exercer. Les adversaires du suffrage féminin ont eu la surprise de voir qu'elles n'y avaient rien perdu de leur grâce, que tout s'était passé fort honnêtement et tranquillement, et que les élus étaient bien choisis. Et maintenant, l'expérience va se poursuivre de village en village, préparant les esprits à d'autres innovations.

E. P.

Appel des Femmes de Belgique aux Femmes des pays neutres

Lettre ouverte.

O vous qui n'avez point connu l'étreignante angoisse de votre patrie, menacée, meurtrie ou profanée; vous qui n'avez point senti les craintes lancinantes pour des êtres chers exposés aux balles ennemies; vous qui n'avez point souffert les horreurs de l'invasion, écoutez le cri de détresse des femmes de la Belgique violente.

Nous qui avons écrit ces lignes ou qui y avons adhéré, nous croyons pouvoir parler au nom des femmes belges, chrétiennes ou non croyantes, mères de famille et célibataires, travailleuses des campagnes et travailleuses des villes, femmes d'œuvres, artistes et femmes de lettres, bourgeoises modestes et ménagères pauvres, toutes communiant avec nous dans une même douleur et dans une même révolte devant l'odieuse déportation des travailleurs belges, réduits aux travaux forcés en Allemagne contre leur propre patrie.

Nous savons que dans le monde entier des sympathies se préoccupent de nos souffrances. Cependant, après un cri d'indignation qui a dû retentir par toute la terre, les nations neutres ne vont-elles pas s'accoutumer au spectacle de cette iniquité nouvelle venant après tant d'autres, ne vont-elles pas se décourager de protestations, jusqu'à présent sans effet, et trouver inopportunes à la longue les plaintes des opprimés?...

Notre Belgique est une prison où ne pénètrent guère les bruits du dehors et d'où les plaintes s'échappent difficilement vers les pays libres: nous ignorons si vous avez pu lire les protestations vibrantes adressées à nos tyrans par nos évêques, notre magistrature, nos sénateurs et nos députés, nos conseils provinciaux, nos administrations communales, nos syndicats ouvriers, nos industriels et par tant d'autres groupes constitués ou personnalités d'initiative.

Nous ignorons si l'attentat que nous subissons vous est connu dans toute son infamie réelle.

Non! nos chômeurs ne sont pas une charge pour les finances allemandes puisqu'ils sont nourris et soutenus par nos ressources nationales et par les largesses de l'étranger.

Non! ils ne sont pas un danger puisque nulle part l'ordre public n'a été troublé!...

Les Allemands feignent la compassion pour notre indigence: que ne nous laissent-ils répartir à notre gré nos pauvres ressources, au lieu de drainer les productions de notre sol vers l'Allemagne et de nous accabler d'amendes et de contributions de guerre: que l'on songe à la charge écrasante que représentent pour notre petit pays en deux ans un million d'impôts et quatre milliards de réquisitions de toute nature.

Ils prétendent nous débarrasser de nos sans-travail pour notre plus grand bien: pourquoi prennent-ils alors plus d'ouvriers en activité que

d'autres? Pourquoi choisissent-ils les artisans les plus habiles et ceux dont ils ont le plus besoin? Pourquoi enlèvent-ils en masse les cultivateurs et les fermiers? Pourquoi enfin exercent-ils une pression tantôt si perfide, tantôt si violente pour obtenir de leurs victimes des engagements dits *volontaires*?

Il faut avoir assisté à ces nouveaux marchés d'esclaves pour comprendre tout le cynisme de cette formule:

« Si vous signez, vous aurez un gros salaire, vous serez bien traités, vous obtiendrez des congés, votre famille recevra une indemnité; et si vous ne signez pas, vous serez privés de nourriture et condamnés aux travaux forcés. »

C'est là ce que l'Allemagne appelle des *engagements volontaires*...

On les chasse vers la gare en ramenant à coups de fouet ceux qui sortent des rangs; on les entasse dans des fourgons à bestiaux, on les y tient enfermés des heures et parfois deux jours entiers sans nourriture, sans air, dans des conditions d'hygiène lamentables, avant de les expédier au pays de l'esclavage moderne.

C'est là ce que le gouverneur général de Belgique estime: « Une évacuation effectuée de la manière la plus humaine possible. »

Le soir, aux abords des voies ferrées, l'on entend s'échapper des fourgons les imprécations de haine, les gémissements de ceux qui ont froid et qui ont faim; ou encore, quand les âmes se reprennent, l'hymne à la patrie aimée pour laquelle on souffre, le chant vibrant, presque sauvage, de la « Brabançonne », lancé en défi à ceux qui réduisent le corps en servitude, mais n'ont point dompté les volontés.

Pourquoi les Belges se laissent-ils conduire au sacrifice comme un troupeau? se demandent peut-être ceux qui savent que, sur les champs de bataille, les Belges se sont conduits en lions.

Oh! si nous pouvions résister! combien de poitrines se sont gonflées, frémissantes, à cette seule pensée!

Mais que faire! toute résistance en masse est impossible puisque toutes les armes ont été saisies: que peut faire le poing contre la baïonnette?

Plus d'un pourtant aurait voulu résister malgré tout, faisant le sacrifice de sa vie; ce qui les arrête, c'est le devoir de ne pas sacrifier en même temps qu'eux leur ville ou leur région, car, dès le début, l'envahisseur dominait par la terreur et l'injustice, la menace de répression collective, toute tentative individuelle de sabotage ou d'insubordination; et en des cas nombreux il n'a pas hésité à exécuter ses menaces...

Et c'est ainsi que, jour après jour, le voile de désolation s'étend et assombrit de plus vastes régions; il couvrira bientôt tout le territoire occupé.

Foyers meurtris, où l'on a arraché le père, la mère et les fils, ceux-ci presque enfants, ceux-là ayant parfois dépassé la soixantaine; foyers dont la porte s'ouvre au paupérisme, à la révolte impuissante, à une haine indicible...

A toutes les protestations qui ont été faites, pourquoi voulons-nous ajouter la nôtre et l'adresser à vous? — Parce que les femmes sont les gardiennes de la civilisation à laquelle le crime est un défi.

Celles qui, par mission, sont les éducatrices de l'humanité et qui sentent entre leurs mains l'avenir des générations, sont peut-être plus attentives aux conséquences morales de cette déportation indigne et s'inquiètent davantage de ses répercussions lointaines sur l'avenir de notre nation.

Femmes des pays du Nord dont la raison sereine pèse les iniquités et qui possédez, dit-on, dans vos patries une si grande influence, — femmes du Midi aux généreuses ardeurs d'indignation et de pitié, — femmes des pays lointains pour qui la Belgique était une inconnue avant la guerre, mais qui, pour l'avoir admirée et plainte, en êtes venues à l'aimer, — vous toutes, qui de vous soyez, et quel que soit votre rang, écoutez notre cri de détresse et accordez-nous l'obole de votre sympathie agissante.

A celles qui appartiennent aux classes laborieuses, nous en appelons au nom de la solidarité ouvrière. La conscience mondiale s'est émue autrefois, à juste titre, des razzias opérées contre les nègres africains: pourrait-elle ne pas s'émouvoir des razzias qui réduisent aujourd'hui à l'esclavage les ouvriers et les artisans de la fière Belgique!

Nous en appelons à vous toutes, nos sœurs, au nom de la solidarité féminine qui doit faire vibrer dans vos cœurs l'écho de nos souffrances.

Nous en appelons à vous enfin, au nom de la solidarité des peuples. Cette guerre (si terrible que soit le spectacle qu'elle impose à l'univers), cette guerre ne sera probablement point la dernière. Un

jour peut-être votre nation sera-t-elle aux prises avec un adversaire plus puissant... s'il use envers vous de procédés inhumains, de quel droit invoqueriez-vous alors le secours d'autrui si vous restiez aujourd'hui insensibles à nos maux?

Vous n'avez point la force matérielle, vous n'avez point l'autorité des gouvernements, mais vous possédez l'influence profonde qui forme et réforme les sentiments des peuples.

A vos foyers, vous pouvez maintenir ou raviver dans les âmes le sens de la justice.

Du fond de notre abîme de douleur, nous vous supplions de nous secourir. O femmes des pays inviolés, ne demeurez point passives devant l'ardente prière de vos malheureuses sœurs de Belgique!

15 décembre 1916.

* * *

On nous a demandé de publier cet émouvant appel, sinon en entier, du moins dans ses passages essentiels, et c'est ce que nous avons fait de tout cœur. S'il n'est point signé — pour des motifs que l'on comprendra aisément! — le nom de celle chargée de le faire parvenir à ses destinataires, M^{me} J. Carton de Wiart, qui en atteste personnellement l'authenticité, et qui affirme qu'il exprime le vœu unanime des organisations féminines belges, est à lui seul une garantie. Et s'il se rapporte à des faits, vieux de près d'une année, c'est que la surveillance stricte exercée à la frontière l'a empêché de parvenir plus tôt entre nos mains.

Qu'allons-nous répondre, nous, femmes suisses, à ce que demandent de nous nos sœurs, femmes belges?

Encore une protestation!... diront beaucoup, et non sans raison. Encore une manifestation forcément platonique, encore un coup d'épée dans l'eau! Que pourraient, en effet, toutes nos paroles, à nous qui n'exerçons aucune influence politique ou diplomatique, là où tant d'autres plus puissants ont échoué? et à quoi bon recommencer à discourir ou à pétitionner? Les femmes belges, d'ailleurs, ne savent pas, ne peuvent pas savoir — et le reconnaissent elles-mêmes — tout ce que notre presse, tout ce que certains de nos corps constitués ont exprimé sérieusement et durement à l'égard de ce crime que furent, que sont les déportations de civils. Et n'avons-nous pas fait plus pour la Belgique par des actes, qui valent mieux que des phrases vaines, en accueillant fraternellement chez nous, en hospitalisant, en adoptant des réfugiés, des fuyards, des pourchassés de ce malheureux pays? Combien de ménages modestes, combien de femmes au budget restreint, combien qui ont dû se priver pour cela, ont ouvert toute grandes les portes de leur foyer et de leur cœur à des familles, à des fillettes, à des enfants belges, sans rien leur demander en retour qu'un peu d'affection et pas trop d'exigences matérielles?

Ceci est parfaitement juste et vrai.

Toutefois, il est des indignations et des sympathies qu'il faut exprimer à toute force, qui gonflent trop le cœur pour qu'un cri ne s'en échappe pas comme un soulagement à la fois et une protestation. Quelle est celle d'entre nous qui ne l'a pas senti mille fois depuis trois ans? Et c'est à toutes celles-là que nous songeons en suggérant à nos Sociétés féminines et féministes locales¹ de donner une réponse — oh! bien modeste, et sans déclamation, à l'appel des femmes belges.

A l'heure où reprennent leurs activités, en ce mois de septembre, où se groupent leurs membres pour reprendre contact, après une dispersion de plusieurs semaines, ne pourraient-elles pas, en assemblée générale, en réunion mensuelle, en séance

¹ Nous ne parlons ici que des Sociétés locales, nos Associations suisses ne pouvant pas, en vertu même de leur caractère national, entrer dans cette voie. C'est pour elles une ligne de conduite mûrement étudiée, et dont elles ne peuvent s'écarter.

régulière quelconque, réserver à leur ordre du jour une place à cet appel? Le lire pour le faire connaître à chacune, pour que chacune le sente à elle directement adressé, puis rédiger une résolution de sympathie ou de protestation, et la soumettre à un vote dont on peut prédire l'unanimité? Car chacune pourrait ainsi donner essor à ce qui gronde au fond de son cœur ou qui mouille ses paupières, en bienfaisante communauté de sentiments avec ses voisines. Envoyer cette résolution aux femmes belges, il n'y faudrait pas songer: comment leur parviendrait-elle? Mais la confier, suivant les cas, à la presse locale, rappelant ainsi à un public plus étendu des souffrances qu'il ne faut jamais oublier, et exerçant ainsi « cette influence profonde qui forme et réforme les sentiments des peuples. » Et pouvoir ainsi affirmer tranquillement, conscientes de notre responsabilité, qu'à l'appel vibrant des femmes belges, les femmes suisses ne sont pas restées insensibles et muettes.

E. Gd.

La question des ministères féminins

La question des ministères féminins est à l'ordre du jour un peu partout dans les milieux protestants, et l'on peut prévoir qu'elle recevra dans un avenir rapproché une solution pratique. Il y a quatorze ans, dans une causerie faite au « Séminaire d'activité chrétienne » de l'Évangélisation populaire de Genève, l'auteur de ces lignes proposait la création de *diaconesses auxiliaires*, c'est-à-dire d'un diaconat féminin se recrutant dans les milieux cultivés. Les temps n'étaient pas mûrs. L'idée que leurs filles porteraient un costume spécial, recevraient une rétribution en échange d'une activité régulière au service des enfants et des ménages pauvres, parut étrange et extraordinaire à beaucoup de familles.

Mais la guerre est venue, donnant une impulsion magnifique aux activités féminines, arrachant nombre de jeunes filles à une vie plus ou moins oisive ou vide, et les enrôlant au service des blessés et des victimes de la guerre. — En même temps, l'idée qu'une femme doit avoir une carrière comme un homme et s'y préparer par des études régulières, une carrière dans laquelle elle puisse développer toutes ses facultés et les mettre au service de la société, — cette idée s'imposait de plus en plus aux esprits clairvoyants.

Beaucoup de jeunes filles entrent chaque année comme étudiantes régulières à l'Université, font des études de lettres, de sciences, de médecine, plus rarement de droit. Pourquoi n'y en aurait-il pas aussi qui entreprendraient des études religieuses, théologiques, en vue d'exercer un ministère de diaconat, d'enseignement, d'éducation, d'évangélisation? Et cela d'autant plus que les vocations masculines sont loin de suffire aux besoins et que la guerre arrête en France le recrutement des étudiants en théologie et multiplie les vides dans le corps pastoral des Églises réformées!

Ces considérations, — qu'il serait facile de développer plus longuement — ont amené les professeurs de la Faculté de théologie de l'Université de Genève à élaborer un plan complet d'études pour évangélistes, hommes et femmes, et pour les personnes désirant se préparer sérieusement à un travail religieux. Ces études auraient abouti à un diplôme. Des considérations politiques et universitaires ont empêché ce projet d'aboutir dans sa forme primitive. Mais le Consistoire de l'Église nationale protestante de Genève, comprenant l'importance des ministères féminins et des ministères auxiliaires à côté du pastoral proprement dit, étudie actuellement la proposition de conférer, dans certaines conditions, un *certificat d'études bibliques* à toutes les person-